5es Assises métropolitaines du Centre-Ville : la Métropole du Grand Paris se mobilise pour les commerçants victimes des dégradations et réaffirme son engagement pour des centres-villes vivants

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Épinay-sur-Seine, le 3 novembre 2026

A l'occasion des 5es Assises Métropolitaines du Centre-Ville, la Métropole du Grand Paris et Centre-Ville en Mouvement ont réuni élus, commerçants, acteurs économiques et experts du commerce, en présence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Maire de Rueil-Malmaison, Philippe LAURENT, Président de Centre-Ville en Mouvement, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et Maire de Sceaux, et Hervé CHEVREAU, Maire d'Épinay-sur-Seine et Conseiller métropolitain délégué aux Centres-Villes vivants, aux services et aux commerces de proximité. Cette édition a notamment été marquée par l'annonce de mesures en faveur des commerçants touchés par les dégradations du 17 octobre et par la présentation du baromètre CSA 2026 sur le rapport des habitants de la Métropole du Grand Paris à leur centre-ville.
Ces Assises ont été également marquées par l'intervention de Serge PAPIN, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, qui a rappelé les enjeux de revitalisation commerciale et le rôle essentiel des maires dans le dynamisme des centres-villes. Pour lui, il faut « donner la capacité d'agir aux élus ».

La Métropole du Grand Paris mobilise 600 000 euros pour aider les commerçants victimes des dégradations

A la suite des dégradations survenues le 17 octobre dernier, **Patrick OLLIER a annoncé, aux côtés de Dominique RESTINO, Président de la CCI Paris Ile-de-France, la mobilisation par la Métropole d'une enveloppe de 600 000 euros pour accompagner les commerçants touchés et favoriser la reprise de leur activité**.

Ce financement complète ceux de la Région Ile-de-France, présidée par Valérie PECRESSE, de la CCI Paris Ile-de-France, présidée par Dominique RESTINO, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, présidée par Francis BUSSIERE et de la Ville de Paris annoncé par son maire, Emmanuel GREGOIRE.
Ce dispositif de soutien, destiné à près de 500 commerces touchés sur le périmètre métropolitain prévoit un accompagnement financier sur demande, cumulable entre les différents partenaires. Le soutien de la Métropole s'élèvera à 1 500 euros par commerce, en complément des aides des autres partenaires (1500 euros de la CCI et des contributions du Conseil Régional Ile-de-France, de la Ville de Paris et de la CMA Ile-de-France), avec un objectif commun : permettre un versement des aides avant Noël pour accompagner la reprise d'activité.

« Face aux actes de vandalisme et aux pillages dont nos commerçants ont été victimes, la Métropole du Grand Paris s'engage et mobilise, aux côtés de ses partenaires, une enveloppe de 600 000 euros, soit 1 500€ par commerce victime des dégradations, afin de soutenir leur reprise d'activité. La revitalisation des centres-villes est un combat que je mène depuis plus de vingt ans. Depuis 2018, avec notre programme « Centres-Villes Vivant » et grâce à notre Foncière commerciale, créée il y a tout juste trois ans, nous accompagnons les maires et leur donnons les moyens de préserver leurs commerces de proximité et de renforcer durablement la vitalité et l'attractivité de leurs centres-villes ! » **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

« Pour les commerçants impactés par les événements du 17 octobre, chaque jour compte. À l'approche de la période de Noël durant laquelle se réalise près de 40 % de leur chiffre d'affaires annuel, la CCI Paris Ile-de-France est pleinement mobilisée pour leur apporter un soutien rapide, concret et adapté tant dans leurs démarches que par un soutien financier. Plus que jamais, nous sommes à leurs côtés dans la durée, pour les aider à réouvrir rapidement. C'est là que notre partenariat avec la Métropole du Grand Paris prend tout sens. » Dominique RESTINO, Président de la CCI Paris-Ile-de-France. » **Dominique RESTINO, Président de la CCI Paris-Ile-de-France**

Métropole du Grand Paris - presse@metropolegrandparis.fr – 06 60 91 36 99
Centre-Ville en Mouvement – presse – presse.contact@centre-ville.org – 07 78 13 25 28

Baromètre CSA 2026 : les Métropolitains plébiscitent leurs centres-villes et attendent des actions concrètes

Présenté à l'occasion des Assises, le Baromètre 2026 des attentes des consommateurs de centre-ville de la Métropole du Grand Paris, réalisé par l'Institut CSA, confirme l'attachement des habitants à leurs centralités : **82 % des Métropolitains déclarent être attachés à leur centre-ville**, contre 67% des Français, et 89 % le fréquentent au moins une fois par semaine, contre 71% au niveau national. Si 77% prennent plaisir à fréquenter leur centre-ville, 68% restent préoccupés par sa vitalité et son dynamisme. Pour le mandat 2026-2032, **87 % jugent sa modernisation prioritaire ou importante et 70% considèrent les maires et conseils municipaux comme les acteurs les plus pertinents pour agir.** La dynamisation des commerces de proximité arrive en tête de leurs attentes (30%, soit 5 points de plus qu'en 2024) et atteint 36% dans les communes situées hors de Paris.

« L'avenir de nos centres-villes est un enjeu majeur de société. Nous devons soutenir le commerce et l'artisanat de proximité, accompagner leurs mutations et donner aux maires les moyens d'agir. Un centre-ville vivant et commerçant est essentiel à la qualité de vie et à la cohésion sociale. À l'heure où l'isolement progresse dans notre société, nos centres-villes doivent plus que jamais rester des lieux de rencontre, d'échange et de convivialité. Je dirais même qu'ils sont les réseaux sociaux du réel. » souligne **Philippe LAURENT, Président de Centre-Ville en Mouvement, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et Maire de Sceaux.**

Ces résultats confortent l'engagement de la Métropole du Grand Paris, qui déploie depuis 2018 son programme « Centres-Villes Vivants » au service des maires et de leurs communes, associant soutien financier, accompagnement des communes et maîtrise du foncier commercial. **110 communes, sur les 130 que compte la Métropole du Grand Paris, ont déjà bénéficié d'un accompagnement pour un montant de 43,1M€.** Avec sa Foncière Centres-Villes Vivants, créée en 2023 et déjà sollicitée par plus de 90 maires, et le dispositif « Installe ton commerce en Métropole », développé avec la CCI Paris Ile-de-France, elle agit concrètement pour réduire la vacance commerciale et favoriser l'installation de nouveaux commerces.

Chiffres clés - Programme Centres-Villes Vivants et Foncière de la Métropole du Grand Paris

- **110 villes adhérentes au programme « Centres-Villes Vivants »**, dont 93 bénéficiaires d'une subvention pour un montant total de 43,1M€.
- **Foncière Centres-Villes Vivants** : plus de 90 sollicitations de maires en 3 ans, 78 dossiers d'investissement validés et 36 acquisitions réalisées pour un total de 12,1M€. Objectif à 10 ans : **140M€ d'investissement pour revitaliser 400 commerces**

« Il n'existe pas de recette unique pour revitaliser un centre-ville : notre rôle est d'accompagner les communes en nous appuyant sur leurs atouts, leurs singularités et les attentes de leurs habitants. C'est toute l'ambition du programme Centres-Villes Vivants ! » **souligne Hervé CHEVREAU, Maire d'Epinay-sur-Seine et Conseiller métropolitain délégué.**

Intelligence artificielle et nouveaux concepts commerciaux pour les centres-villes de demain

Cette 5e édition a également exploré les opportunités offertes par **l'innovation et l'intelligence artificielle** aux commerçants et aux artisans, **l'émergence de nouveaux concepts commerciaux** et l'adaptation de l'offre aux habitudes de consommation. Autant de transformations qui invitent les communes à repenser leur offre commerciale, tout en valorisant les savoir-faire, les commerces de proximité et l'identité de leurs centres-villes.

Coquelicots d'Or 2026 et prix spéciaux : les communes lauréates !

Cette 5e édition des Assises Métropolitaines du Centre-Ville a également été marquée par la **remise des diplômes « Coquelicots d'or » et de prix spéciaux**, distinguant les communes engagées dans la valorisation, l'animation et la revitalisation de leurs centres-villes.
Coquelicots d'or : Gennevilliers, Les Pavillons-sous-Bois, Le Perreux-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Montreuil, Saint-Denis et Tremblay-en-France.

Prix spéciaux : Alfortville, Argenteuil, Bois-Colombes, Charenton-le-Pont, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Montfermeil, Nanterre, Pantin, Vanves et Villeneuve-la-Garenne.

Métropole du Grand Paris - presse@metropolegrandparis.fr – 06 60 91 36 99
Centre-Ville en Mouvement – presse – presse.contact@centre-ville.org – 07 78 13 25 28